



Le Principal

Aux

Parents d'élèves de l'établissement

Le Principal

Objet : continuité pédagogique – point d'étape et nouvelle organisation

Dossier suivi par
Johnny MATHIEU

Téléphone
02 33 36 81 23
Télécopie
02 33.80.45.40

Courriel
ce.0610044s@ac-
caen.fr

Blog
[https://college-malraux.etab
.ac-caen.fr/](https://college-malraux.etab.ac-caen.fr/)

Page Facebook
Collège Malraux Trun

Compte Twitter
@MalrauxCollege

Route de Neauphe
61160 TRUN

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces du Président de la République, tous les personnels du collège André Malraux se sont pleinement mobilisés afin que la continuité pédagogique soit opérationnelle à compter du lundi 16 mars 2020. Il s'agit d'un défi inédit pour l'ensemble des professionnels de l'éducation.

J'en profite pour remercier tous les personnels pour leur engagement total tout au long de cette première semaine de confinement et de télétravail : ils ont permis la poursuite du service public d'Éducation en un temps record et font honneur à notre Nation.

De nombreux dysfonctionnements techniques, découlant d'une saturation des serveurs, ont émaillé cette première semaine : l'ENT *Educdenormandie* s'est rapidement montré indisponible, instable ou ralenti. Les équipes du rectorat et du prestataire de l'ENT travaillent activement à résoudre ces difficultés de connexion.

Des progrès ont été effectués même si la situation demeure difficile à certains horaires. Des améliorations sont attendues dans les jours à venir.

L'enjeu de la continuité pédagogique est de **maintenir un lien entre les élèves et les professeurs** tout en poursuivant le travail initié. **Il s'agit aussi de rassurer les enfants et adolescents en ne rajoutant surtout pas de la pression et de l'anxiété supplémentaires.**

J'ai échangé cette semaine avec l'ensemble des professeurs en visio-conférence afin de poursuivre l'organisation de cet enseignement à distance inédit.

Ainsi, **j'ai décidé d'ajuster les EDT afin que les élèves aient davantage de temps pour effectuer les tâches demandées et baisser la charge de travail quotidienne (tout cours ne donnera pas lieu à du travail personnel) :**

- **Chaque classe n'aura que 14h00 de cours par semaine jusqu'à nouvel ordre** (2h dans les disciplines fondamentales, 1h dans les autres) ; PRONOTE a été mis à jour à cet effet.
- **Un ou deux créneaux de Vie de Classe** seront utilisés par le / la professeur.e principal.e pour échanger avec ses élèves, prendre des nouvelles et faire le point sur leur travail ;
- Les élèves devront, autant que faire se peut, en fonction des contraintes techniques ou d'équipement qui leur seront propres, **se trouver devant leur ordinateur à l'horaire du cours.**

L'enseignant.e déposera sur PRONOTE le travail à effectuer, les supports ou documents sur l'ENT, **dès le début de l'heure**. Il / elle se tiendra **disponible durant toute la durée du cours** pour répondre aux questions, interrogations des élèves (« Discussions » sur PRONOTE) et accompagner plus efficacement dans le travail.

→ Exemple : Tom a désormais un cours de français le mardi de 10h20 à 11h15. Quelques minutes avant le début du cours, l'élève se connecte à l'ENT et se rend sur PRONOTE.

À 10h20, l'enseignant indique sur PRONOTE le travail à faire et donne les consignes. Tom lui pose quelques questions sur PRONOTE (« Discussions ») durant l'heure de cours. Le travail est effectué.

À 11h10, le professeur indique et explique sur PRONOTE le travail (éventuellement) à faire pour la séance suivante.

Bien entendu, **si votre enfant ne se trouve pas devant l'ordinateur aux horaires du cours**, en raison de contraintes diverses ou de difficultés de connexion, il effectuera le travail à un autre moment et pourra envoyer ses questions à l'enseignant.e sur PRONOTE. Nous nous adapterons à chacune des situations particulières.

J'attire votre attention sur le fait que **les élèves sont invités à utiliser PRONOTE et non l'ENT pour poser des questions aux professeurs**. Veillez svp leur transmettre cette information.

En cas de difficulté ou de questionnement, veuillez contacter l'établissement (**attention, les personnels étant tous confinés, le standard n'est plus opérationnel**) :

Pour toute question relative à la continuité pédagogique (travail à effectuer, difficultés particulières) :

M^{me} LEVERT : Valerie.Lever@ac-caen.fr et en dernier lieu le 07 88 28 71 36 (laisser un message, vous serez recontactés).

Pour toute question ne concernant pas la continuité pédagogique, le secrétariat est joignable aux numéros suivants :

- **Du lundi au mercredi...**

Lundi et mardi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au 07 83 56 35 76

Mercredi de 09h00 à 12h00 au 07 83 56 35 76

- **Du jeudi au vendredi** de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 : 06 84 04 20 63

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons bon courage. Je continue à administrer l'établissement et superviser la continuité pédagogique, en lien avec l'ensemble des personnels, à distance, sur les horaires habituels du collège Malraux.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Principal,
Johnny MATHIEU

